

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## LA TOISON D'OR

Comme nous l'avons annoncé, le conseil des ministres espagnol a décidé d'accorder à M. Félix Faure, président de la République française, la décoration de la Toison d'Or. Le gouvernement d'Alphonse XIII a voulu reconnaître ainsi les services rendus par la France à l'Espagne, au cours des négociations engagées avec les Etats-Unis pour la conclusion de la paix.

Depuis la fondation de la République, M. Félix Faure est le quatrième président qui reçoive le collier : M. Thiers, le maréchal de Mac-Mahon et M. Grévy avaient, avant lui, obtenu le même honneur et, par un singulier hasard, le duc d'Anmale avait servi de parrain au président qui devait, quelques années plus tard, le déposséder de son grade militaire et l'expulser du territoire français.

Le *Journal des Débats* publie sur l'ordre qui vient d'être conféré à M. Félix Faure des notes fort intéressantes dont nous demandons à notre confrère l'autorisation de faire profiter nos lecteurs.

L'Ordre de la Toison d'Or est l'un des plus célèbres, et l'un des plus anciens de la chrétienté. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le fonda à Bruges, le 10 février 1429, à l'occasion de ses noces avec Isabelle de Portugal, et le plaça sous l'invocation de Saint André et de la Vierge Marie.

Les historiens ne s'accordent pas sur le mobile qui déterminait le créateur de l'Ordre à choisir pour enseigne le bélier de Colchide.

Suivant les uns, il aurait voulu symboliser la fidélité de son amour, comparable à la ténacité des Argonautes en quête de la Toison.

D'autres chroniqueurs rapportent, au contraire, que, menant de front l'hymen avec la galanterie, Philippe avait fait faire de la chevelure de ses vingt-quatre maîtresses un lac d'amour, du centre duquel les blonds cheveux de Marie de Rembrugge, par leur éclat doré, attiraient tous les regards.

D'autres, enfin, racontent tout simplement que, ayant spéculé sur les laines, le duc de Bourgogne avait tenu à perpétuer le souvenir de cette heureuse opération.

Quoi qu'il en soit, et que l'hymen, la galanterie ou le commerce ait présidé à la fondation de l'Ordre, la Toison d'Or, entre les mains de Philippe et de ses successeurs, devint une confrérie politique des plus puissantes.

Le chef de la Maison de Bourgogne en était le grand-maître ; ses trente-et-un chevaliers, « gentilshommes de nom et d'armes sans reproches », juraient de le servir en toutes choses et de lui révéler les projets et complots formés contre lui. Il était stipulé que, si la ligne mâle de la famille princière venait à s'éteindre, l'époux de l'héritière du dernier souverain deviendrait chef de l'Ordre. C'est pourquoi, à la mort de Charles le Téméraire, la maîtrise passa dans la Maison de Habsbourg, par suite du mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien.

L'abdication de Charles-Quint laissa l'Or-

dre divisé en deux branches : chacun des Habsbourg qui gouvernait l'Espagne et l'Autriche fut tenu pour grand-maître et ils exercèrent concurremment les droits. La ligne espagnole s'étant éteinte, en 1700, l'Autriche éleva la prétention de garder seule la maîtrise ; mais Philippe V refusa de se laisser dessaisir et, après de longs pourparlers, il fut convenu que les deux dynasties conserveraient leurs droits.

L'Ordre de la Toison d'Or autrichienne ne se décerne aujourd'hui encore qu'à des catholiques souverains, princes de familles régnantes, membres illustres de la noblesse ou fonctionnaires éminents. Il y a quelques années, sur les 65 chevaliers, 30 étaient d'origine impériale ou royale ; les 35 autres appartenaient à la plus haute aristocratie de l'Empire austro-hongrois.

L'Ordre espagnol qui, lui aussi, compte surtout parmi ses membres des princes et Grands d'Espagne, forme cependant une aristocratie moins fermée. De tout temps, le mérite personnel et les actions d'éclat ont permis d'y prétendre.

Les insignes de la Toison espagnole consistent dans le collier, le pendant, le manteau et la cape. Le collier se compose d'une double chaîne d'or et de pierres précieuses. Le pendant est un mouton d'or relié par le milieu du corps à une croix en flammes. Le manteau est en velours cramoisi, doublé de satin blanc et richement brodé. La cape est une sorte de bonnet de velours pourpre, également brodé d'or, d'où pend une draperie rouge qui s'attache à l'épaule. Une longue robe, de bas et des souliers de même couleur complètent ce costume éclatant qu'on ne revêt, hâtons-nous de le dire, que dans des cérémonies tout à fait exceptionnelles.

Le collier lui-même se met assez rarement : les chevaliers ne portent, en général, que le pendant, c'est-à-dire le mouton d'or retenu au cou par un simple ruban rouge, et la suite d'Alphonse XII se divertit, raconte notre confrère parisien, aux dépens de M. Grévy, lorsque celui-ci, à un dîner de l'Élysée, voulant faire honneur à son hôte royal, s'avisait de paraître orné de la double chaîne comme un bedeau ou un huissier.

Les colliers, qui ont une grande valeur, ne sont que prêtés aux titulaires, en sorte que chacun d'eux a son histoire, comme chaque fauteuil de l'Académie.

Celui du roi Humbert appartient à Christophe Colomb et l'empereur Frédéric III portait celui de Fernand Cortez. M. Thiers avait hérité du collier du prince d'Orange et celui de M. Grévy avait orné le col de M. Guisot.

À la mort du titulaire, les insignes doivent être, aussitôt après les obsèques, renvoyés à la chancellerie de l'Ordre. On assure qu'il fut nécessaire de rappeler cet usage à la famille d'un des derniers chevaliers français.

Nous laissons au grave *Journal des Débats* la responsabilité de cette information, qui a bien les allures d'un mot de la fin malicieusement décoché. Mais qui sait ? Le vrai n'est pas nécessairement vraisemblable.

## L'AFFAIRE DREYFUS

Du *Petit Bleu* :

Ceux qui mènent la campagne en faveur de Dreyfus devraient nous laisser un peu de répit. Ils vont obtenir ce qu'ils désirent, c'est-à-dire la révision du procès ; qu'ils aient donc la patience et le tact d'en attendre le résultat. Leurs violences, leurs indignations, leurs exagérations ne servent qu'à accuser leur maladresse.

Ceux qui sont convaincus de la culpabilité de Dreyfus pourraient, de leur côté, nous épargner leurs humiliantes menaces et leur anti-patriotiques appels à l'étranger puisqu'ils se ménagent la satisfaction — satisfaction assez cruelle — ou tout au moins l'espérance que Dreyfus sera condamné une seconde fois.

Que de fautes, que de sottises, que de petitesnesses on a accumulées de part et d'autre dans cette malheureuse affaire !

C'est à la justice qu'il appartiendra désormais de statuer ; et ce ne sont pas nos polémiques qui pourront en changer le cours.

Il y a, en vérité, bien d'autres sujets qui sollicitent notre attention. Et il est inadmissible que la vie de tout un peuple soit suspendue par des querelles aussi misérables, qui donnent à l'étranger une triste idée de notre intelligence et de notre bon sens.

Que doit penser le Tsar, qui a lancé ce manifeste humanitaire ?

Que doivent penser nos commerçants et industriels, qui voient dans cette succession de crises, un ralentissement dans leurs affaires ?

Que doivent penser nos travailleurs qui s'imaginaient bénévolement qu'une nouvelle législature ouvrirait le champ aux discussions sur les conditions du travail, sur l'assistance, sur l'hygiène, sur les caisses de retraites ?

Il est probablement plus intéressant de se livrer à des polémiques échauffées, d'échanger des injures, de déposer des interpellations, de provoquer des crises ministérielles. Et dans quel but, dans quel intérêt, et surtout à quel moment ? au moment où la révision a été réclamée par les uns et subie par les autres, comme une mesure d'apaisement et où la justice prononcera, en dernier ressort, une sentence définitive, devant laquelle tout le monde devra s'incliner.

De grâce, laissez-nous respirer, et occupons-nous un peu des affaires du pays.

Encore une interpellation

Du *Courrier du Soir* :

« M. Dauzon, député de Lot-et-Garonne, a écrit au président du conseil pour l'informer qu'il l'interpellerait sur les incidents de l'affaire Dreyfus. »

M. Millevoye et M. Mirbeau

M. L. Millevoye se considérant comme offensé par un article paru dans l'*Aurore*, sous la signature de M. Octave Mirbeau, avait adressé à ce dernier ses témoins, MM. Lasies et Emile Massard.

M. Octave Mirbeau leur a remis la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je ne vous dois aucune réparation. Je ne vous ai pas insulté. J'ai constaté que vous aviez fait du « faux » — faux Norton, faux de l'état-major — votre carrière politique. Ce n'est pas moi qui fais l'histoire.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Signé : Octave MIRBEAU. »

Attitude de la droite

Le *Gaulois* croit savoir que M. de Ramel

va prendre l'initiative de convoquer les membres de la droite afin d'examiner les résolutions à adopter dans l'affaire Dreyfus

Encore un canard

Un télégramme annonçant le suicide d'Esterhazy, a été envoyé à divers journaux. Ce télégramme est l'œuvre d'un faussaire.

## DOULOUREUX ANNIVERSAIRE

La pensée française, absorbée par les polémiques irritantes auxquelles tous les incidents de l'affaire Dreyfus ont donné lieu, s'est-elle reportée aux événements que rappelle la date de ces derniers jours ?

Une cérémonie commémorative a eu lieu à Bazeilles et à Sedan ; mais tous les Français se sont-ils associés de cœur à ces souvenirs de deuil qui devraient être un appel au devoir et à l'union ?

Que de leçons, ces événements déjà lointains, et toujours irréparés, ne fournissent-ils pas aux esprits réfléchis et aux cœurs vraiment patriotes ! Sans déprécier ce que les gouvernements successifs ont fait pour notre relèvement, ne doit-on pas constater que, à côté de l'œuvre matérielle encore inachevée, l'œuvre morale est encore loin de son achèvement ?

La force de la patrie est dans l'union de ses membres. Combien y a-t-il, dans les partis et même au pouvoir, d'hommes qui restent d'incorrigibles agents de désunion ?

Pendant que la date du 4 septembre passait chez nous presque inaperçue, elle était célébrée avec éclat en Allemagne, et nous en sommes réduits à nous demander si, de l'autre côté du Rhin, on n'est pas plus uni pour conserver les fruits de la victoire, qu'on ne l'est, de ce côté-ci, pour réparer la défaite.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les colonies scolaires de St-Jean-de-Luz

Pendant les vacances nous voudrions faire connaître à nos lecteurs l'organisation des colonies scolaires dues à l'intelligente initiative de M. le docteur Delvaile de Bayonne.

Il y a onze ans, M. Delvaile eut la généreuse idée de demander aux directeurs d'écoles de la ville de Bayonne de lui signaler les élèves les plus méritants, appartenant aux familles pauvres, et vivant dans des logis insuffisants ou insalubres.

Il fit le choix de 10 garçons et les dirigea sur St-Jean-de-Luz (faubourg Ciboure). Il loua là une maison particulière, y établit ces enfants et en confia la direction et la surveillance à un maître dévoué qui sut distraire les petits colons par des promenades, leur fit chanter des chœurs, leur donna une alimentation fortifiante et pendant un mois leur fit prendre des bains maritimes à Ciboure.

Les enfants furent pesés, toisés et mesurés (tour de poitrine) au départ. Au retour ils avaient gagné 1 k. 039 en poids, 0,006 comme taille et 0,012 comme tour de poitrine.

Les années suivantes les mêmes résultats heureux se sont produits. En 1892, le bienfait fut étendu aux fillettes et, en 10 ans, les colonies bayonnaises de vacances ont recueilli 150 garçons et 80 filles.

Le docteur Delvaile explique lui-même comment il a réussi à se procurer les fonds nécessaires à son œuvre :

Souscriptions annuelles, dons de la ville, fonds recueillis parmi les élèves du Lycée de





